

**RAPPORT DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION ET CONSULTATION DES  
PARTIES PRENANTES DE LA PROVINCE DU KATANGA SUR LE PROCESSUS  
REDD  
EN RDCONGO TENU A LUBUMBASHI DU 07 AU 08/04/2010  
A EMMANY PLAZZA**

Les travaux de ce 4<sup>e</sup> atelier provincial sur les 5 prévus se sont déroulés du 07 au 08/04 2010 à Lubumbashi. Cet atelier a connu la participation de parties prenantes.

L'ordre du jour a été ponctué en :

- Discours d'ouverture de son Excellence Monsieur le Ministre Provincial du Katanga en charge de l'environnement.
- 8 exposés présentés par 4 membres de la Coordination Nationale.
- Débats constituant un jeu de question des participants et réponses des intervenants
- Ateliers des participants pour échanger sur les attentes, inquiétudes, contributions et implications par rapport au Processus REDD
- Clôture de l'atelier de lancement
  - Lecture du rapport final
  - Mots de la fin
  - Discours de clôture du Ministre Provincial de l'Environnement.

**DISCOURS D'OUVERTURE**

*Ce discours a résumé les idées phares de l'atelier sur le processus REDD. Voici ses points saillants :*

- Il définit le mot REDD : Réduction des Emissions des Gaz à Effets de Serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.
- Il introduit les causes de réchauffement climatique et donne la part attribuée aux émissions provenant de la déforestation et dégradation des forêts tropicales, soit 20%.
- REDD est né en 2005 et a comme but, récompenser, dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique, les pays qui s'engagent dans un processus de réduction de leurs émissions de GES dues à la déforestation et à la dégradation forestière.
- La RDCONGO, pour réduire ses émissions doit s'engager en la mise en œuvre du processus REDD, c'est-à-dire développer son scénario de référence, élaborer sa stratégie nationale et se doter d'un système de monitoring, de rapportage et de vérification (c'est-à-dire mesurer son stock de carbone, projeter dans le future ses émissions de GES et fixer la politique nationale de mise en œuvre du processus.
- La réussite de REDD, repose sur une large participation de toutes les parties prenantes concernées par l'utilisation et la gestion des ressources forestières.
- C'est par le changement de mentalités en matière d'adoption des solutions alternatives visant la satisfaction des besoins de la population en terres agricoles, en espaces

d'urbanisation, en énergie domestiques, que la réduction et/ ou la stabilisation des émissions dues à la déforestation et à la dégradation seront atteintes.

- La mise en œuvre de REDD requiert la consultation, la communication et le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes.

Les objectifs de l'atelier se résument en la mise à la disposition de toutes les parties prenantes, des éléments essentiels du Processus REDD en RDCONGO : objectifs, structure, programme d'activités et les résultats attendus.

- Le mécanisme REDD est un partenariat gagnants- gagnants

**Profil de REDD :**

- **Sur le plan organisationnel** (décret ministériel) qui prévoit 3 structures :
  - Comité national (organe d'orientation et de décision)
  - Comité interministériel (organe d'exécution et de planification)
  - Coordination Nationale (organe de gestion quotidienne)
- **Sur le plan financier** : REDD est cofinancé par le Fonds de partenariat pour le carbone Forestier (FCPF) de la banque Mondiale et le programme REDD des Nations Unies (UN-REDD). Financement de la 1<sup>ère</sup> phase 2.083.000\$ USD pour la rédaction de la R\_PP. Le FCPF et UN-REDD accordent au Processus REDD de la RDCONGO 8.900.000\$USD pour la phase de préparation.
- Le R-PP constitue le plan de travail cadre du processus REDD pour la période 2010-2012
- UN-REDD est responsable de la réalisation des volets importants de ce programme de travail.

**I<sup>er</sup> EXPOSE**

- ***Forêt et changement climatique*** (par KANU MBIZI LEON, Coordinateur national)

Cet exposé a tourné autour des points suivants :

- Le lien entre forêt et changement climatique
- Le cycle de carbone et l'impact de la déforestation et dégradation sur le changement climatique
- Les émissions liées à la déforestation représentent 20% du total de GES.

## **II<sup>ème</sup> EXPOSE :**

*REDD et la convention cadre des nations unies sur le changement climatique*

**Par : BRUNO GUAY**

Cet exposé démontre les liens qui existent entre la REDD et la Convention Cadre des Nations Unies.

Il a exposé le processus internationaux entourant le changement climatique dans ses étapes depuis 1979 jusqu'à la cop-15 de Décembre 2009.

Les écosystèmes congolais, facteurs clés de réussite d'une stratégie de développement durable. La REDD est une opportunité pour la RDCONGO.

La REDD va fonctionner en RDC en 3 phases (2009 à 2012 ; de 2013 à 2015 ; et après 2015)

Positionnée au cœur du document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR), la REDD offre les opportunités crédibles pour structurer et dynamiser le développement durable de la RDCONGO.

### **DEBAT APRES LES 2 PREMIERS EXPOSES**

Le débat a tourné au tour des préoccupations ci-après :

- La présentation d'un plan d'action direct d'implication de la société civile dans le Processus REDD.
- Les stratégies mises sur pied pour la réduction et/ ou la stabilisation des GES dans notre pays étant donné que l'agriculture et le bois de chauffe constituent des sources de recettes pour les populations rurales.
- Résultats atteints actuellement sur le changement climatique depuis l'adoption du Protocole de KYOTO.
- Comment récompenser les populations autochtones qui, par leurs forêts sacrées, participent à la conservation des forêts.
- La lenteur dans l'exécution du plan organisationnelle du Processus REDD en R.D. Congo.
- Les causes et les conséquences des émissions des GES sur le changement climatique.
- La compréhension des options Gagnants-gagnants.

### **III<sup>ème</sup> EXPOSE :**

#### ***Les pré requis pour participer au processus REDD, par Bruno Guay***

Cette présentation se résume dans les points suivants :

- Mesurer les émissions de GES par suivi du couvert végétal au moyen des imageries satellitaires et par la mesure de stock de carbone dans les écosystèmes.
- Développer ou négocier un scénario de référence de l'évolution des GES liées à la DD dans l'avenir.
- Développer une stratégie nationale REDD permettant l'augmentation des stocks de carbone par la reforestation et la conservation de ces stocks par une gestion durable.
- Concevoir un cadre de mise en œuvre propre au pays.

### **IV.<sup>ème</sup> EXPOSE :**

#### ***Plan de préparation de la RDC à la REDD, par Léon Kanu***

- L'exposé commence par quelques chiffres montrant l'importance du précieux capital forestier de la RDC.
- Il montre que la R-PP est une feuille de route et un point de rencontre des parties prenantes autour d'un processus unique.
- Les 4 composantes de cette feuille de route sont les suivantes :
  - Coordination nationale, pilotage d'ensemble, IEC, et encrage communautaire,
  - Construction de la stratégie, préparation technique, institutionnelle et réglementaire,
  - Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'expérimentation
  - Déploiement anticipé de la stratégie REDD

## DEBAT

Le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> exposé ont suscité les questions suivantes :

- La composition de la coordination nationale
- Comment impliquer les opérateurs miniers dans le processus REDD
- Comment prendre en compte dans le Processus REDD, les laboratoires qui participent aux travaux de la télédétection.
- Comment capitaliser les résultats des études existantes sur la déforestation.

## 2<sup>ème</sup> JOURNEE

### 5<sup>ème</sup> EXPOSE :

#### *Les défis de la REDD en RDC*

- Comprendre la déforestation et la dégradation : causes sont complexes et nombreuses. Résultats quantitatifs non connus. Produire les cartes à risques.  
Géographiquement, on ne sait pas situer ces risques, étant donné que les contextes sont multiples pour un pays aux dimensions continentales.
- Etablir le niveau de référence, base de négociation internationale. Il faut construire un niveau de référence pour être récompensé.
- Niveaux de référence : changer la trajectoire de la déforestation. Niveaux de référence crédible ? Réduire à la fois les émissions et la pauvreté.

## DEBAT

Le débat a tourné au tour des questions suivantes :

- Comment REDD peut intervenir d'une manière directe face aux causes du changement climatique. Avance du Katanga sur les évaluations de la déforestation et sur les mesures de carbone. A quand des actions pilotes ? et l'intervention ?
- Crédit carbone – critères – comment ça se passe.
- Implication des communautés de base dans le processus REDD (les exemples)
- Les logiciels de télédétection (A quel niveau les utiliser) ?
- Le Congo a oublié la loi qui régit l'exploitation forestière parce que REDD est venu et c'est le fouet qu'on brandit aux populations locales.

## **VI<sup>e</sup> EXPOSE :**

### **Perspectives de la société civile sur la REDD**

Participation de la société civile et processus d'implication des communautés et collectivités locales dans ce processus pour ne pas disperser les énergies.

L'organisation provinciale de GTCR

- Comité de pilotage
- Coordination
- Secrétariat
- Comité scientifique

Mettre en place des groupes de travail solide au niveau de provinces pour accompagner la coordination nationale de la REDD.

Produire les outils du travail de sensibilisation par exemple la boîte à image. La société civile sera impliquée dans tout le processus de REDD. Gestion durable et bénéfique aux populations locales de la gestion des forêts.

## **VII<sup>e</sup> EXPOSE :**

### **Structures institutionnelles nationales et provinciales : renforcement des capacités et défis**

Les structures de gouvernance du processus REDD telles que définies par le décret du Premier Ministre sont les suivantes :

- Le comité national, le comité interministériel et la coordination nationale.
- Quels sont les principaux défis ?
  - La pérennité et l'efficacité
  - Des décisions à la mise en œuvre sur terrain
  - Implication des provinces

Les Groupes de travail se sont réunies pour échanger leurs attentes, inquiétudes , contributionsw

## **VIII<sup>e</sup> EXPOSE :**

### **Informa, éducation et communication : le plan de consultation REDD de la RDCongo**

L'exposé donne l'importance de la forêt nationale (62% de la superficie nationale), et souligne que la forêt offre beaucoup de services à la population laquelle population ignore les richesses de cette forêt. Il y a déficit d'informations. D'où informer et sensibiliser :

- Amener les parties prenantes à adhérer au processus REDD
- Changer la perception des utilisateurs de la forêt
- Garantir un processus REDD participatif
- Assurer la consultation des parties

### DEBAT

- Outil de cartographie participative est-il fiable pour amener les populations locales à y participer.
- Comité national : subvention de fonds, d'où viendra ce fonds.
- Budget alloué aux communautés d'où viendra-t-il ? sa capacité ?
- Groupe GTCR en province – comment doit-il être mis sur pied ?
- Les structures : le fonctionnement ?
  - Coordination provincial
  - GTCR
  - Points focaux
- Le développement durable sur ces 3 plans ?
  - Economique
  - Social
  - Environnemental
- Système de communication, selon le profil des populations locales
- Message aux populations qui ne vivent que de l'utilisation de la forêt
- Niveau d'implication de la société civile au processus REDD.
- Crainte parce que la société est choisie comme membre, elle n'est pas intégrée au niveau du comité ni coordination nationale.
- Budget d'un plan d'action quand son utilisation
- Les mines à ciel ouvert et leur agriculture à grande extension à la déforestation que prévoit la REDD.
- Les pays développés financent le processus REDD, il y a une concurrence, une compétition. Le niveau de développement ou les moyens de ce pays sont différents et ce sont ces pays qui seront bénéficiaires.

- Les options gagnants gagnants la REDD a déjà bénéficié

Quelle est la part du Congo.

A l'issu de tous les exposés, des carrefours se sont formés. Les parties prenantes se divisent en trois sous groupes pour échanger sur leurs attentes, inquiétudes, contribution et implication au processus REDD. Voici leurs propositions :

#### SOCIETE CIVILE

Attentes :

- Participation à la prise des décisions.
- Tenir compte des efforts de reboisement des communautés locales.
- Renforcement des capacités des ONG et des communautés locales.
- Transparence de REDD dans la gestion.
- L'Etat congolais accélère la mise en œuvre des mesures d'application du code forestier.
- Compensation financière puisse atteindre la communauté locale.

Inquiétudes

- Non sécurisation des communautés locales sur le plan foncier.
- Exclusion des communautés locales et populations autochtones aux parcs, sites forestiers.
- Faible suivi du processus REDD.
- Accords des fonds aux exploitants forestiers.

Contribution/Implication

- Participation active à tous les processus.
- Apport de l'expertise et l'expérience des ONG de la société civile ensemble avec les communautés locales.
- Organiser les séances de restitutions.

#### Groupe ADMINISTRATION

Attentes :

- Véhiculer toutes les informations à la population.
- Trouver un moyen pour faire changer la mentalité de la population.
- Implication de tout le monde au processus REDD.
- Implication réelle et suivi dans l'application des lois tant nationales qu'internationales.
- Séminaires de renforcement des capacités des communautés locales.
- Qu'il y ait des langues de terroir.

Inquiétudes :

- Manque de crédibilité au sein du groupe de travail.

- Manque de confiance aux sensibilisateurs.
- Manque de volontarisme politique au niveau national qu'international.
- Faible niveau des membres du groupe des formations et informations de travaux sur terrain.
- Problème de langue de communication.

Contribution :

- L'Administration doit faciliter le processus REDD dans l'encadrement des projets, réglementation et documentation.
- Contribuer aux études et recherches dans le suivi de déforestation et dans la mesure du carbone.
- Conviction ou détermination dans le processus du projet REDD.

CL et PA

Attentes :

- La forêt, mère nourricière, doit être conservée, protégée et reconstituée.
- Que la REDD puisse réhabiliter les droits de chefs coutumiers à travers une application harmonieuse de la loi et cela en rapport avec les sites sacrés.
- Prendre en considération les efforts fournis par les communautés locales dans la protection des forêts et leur réhabilitation.
- Faire jouir la CL des dividendes en récompense de son effort dans la protection étant donné qu'elle est considérée comme conservatrice de l'environnement.
- Mise en place d'un système cadre des alternatives à la coupe du bois par les AGR.
- Renforcement des capacités des acteurs locaux.
- Formation, information et sensibilisation permanente.
- Implication des CL et PA dans la gestion de la REDD à tous les niveaux.

Inquiétudes :

- Le non accessibilité aux dividendes due à la lenteur administrative ;
- Absence des représentants des CL et PA dans la prise de décision à tous les niveaux.
- Que la REDD ne se détourne pas de ses objectifs et servir à l'enrichissement de quelques individus ;
- Manque de crédibilité dans la gestion ;
- La délocalisation des PA et CL par l'extension et la création des aires protégées.
- La déformation du concept REDD pour violer les droits d'usage.

Contribution :

- REDD est pour nous une opportunité si ses objectifs sont atteints, d'où une sensibilisation efficace depuis la chefferie jusque dans les ménages.
- Informer et communiquer sur l'état des lieux de nos forêts, faire un inventaire forestier participatif en partenariat avec l'Etat.

Inquiétudes :

- Mise en place d'un comité consultatif permanent avec tous les acteurs.

- Implication des tous les leaders locaux dans le changement du comportement et de mentalité vis-à-vis des écosystèmes.
- Améliorer l'agriculture par des techniques modernes de l'agroforesterie en lieu et place de l'agriculture sur brûlis.
- Inciter les exploitants artisanaux au respect des normes de coupe des bois.

Enfin, la clôture de l'atelier de lancement s'est fait par la lecture du rapport final, suivi du mot des participants et du mot du coordonateur national pour terminer par le discours de clôture de son excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement.

Le rapporteur